

<http://jesuschristenfrance.fr/chretiens-confrontes-a-des-lois-illegitimes-des-actes-de-profanation-des/article/christianisme-ne-rime-pas-avec-macronisme-et-aucun-vote-catholique-ne-devrait-s>

Christianisme ne rime pas avec macronisme et aucun vote catholique ne devrait s'égérer sur le nom du Président sortant

Date de mise en ligne : mardi 5 avril 2022



- Contre les actes de profanation, des décisions injustes et même des agressions criminelles -

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Christianisme ne rime pas avec macronisme et aucun vote catholique ne devrait s'égarer sur le nom du Président sortant

« De Stéphane Buffetaut, élu de Vendée, ancien député européen, pour le Salon beige :

Un récent sondage réalisé par l'IFOP pour La Vie indique que 28% des catholiques pratiquants voteraient pour Emmanuel Macron, 20% pour Valérie Pécresse, 19% pour Eric Zemmour, 15% pour Marine Le Pen. Le reste des voix s'éparpille sur les autres candidats. Donc une sorte de vote utile, de la part des catholiques pratiquants dont on peut s'étonner que certains s'égarent encore un peu chez Mélenchon ou Roussel. Mais là n'est pas l'essentiel. Ce qui « interpelle », pour employer un jargon post-conciliaire, c'est que 28% puissent envisager de voter pour Emmanuel Macron.

Vote surprenant en faveur du premier Président français « post chrétien » pour reprendre l'expression d'un journaliste italien, il y a déjà plus de deux ans. Même si nul ne sonde les reins et les coeurs, tout dans l'action du personnage semble la négation même des principes d'une société irriguée par des aspirations et des valeurs de civilisation chrétiennes.

En premier lieu, considérer qu'il y a « des gens qui ne sont rien » par rapport à ceux qui réussissent est sans doute l'expression la plus radicalement contre chrétienne qu'ait exprimée un responsable politique depuis longtemps. C'est en quelque sorte la négation des Béatitudes, le contraire de la phrase « ce que vous aurez fait au plus petit d'entre les miens ». Or, il ne s'agit pas d'une expression malheureuse mais de la traduction d'une forme de mépris de caste profondément ancré et qui s'était traduit par d'autres réflexions par exemple sur les « femmes illettrées » rencontrées dans une usine d'abattage, ou encore « Jojo avec un gilet jaune » qui a « le même statut qu'un ministre », de « la rue qu'il n'y a qu'à traverser » pour trouver du boulot, des Français qu'on a envie « d'emmerder ». Une glaçante absence de la plus élémentaire considération pour l'autre, surtout lorsqu'il est humble.

En second lieu, bien évidemment, les actes politiques et les législatifs qui vont à l'encontre des points non négociables définis par l'Eglise. De la loi si mal nommée « bioéthique », qui permet de faire des enfants délibérément orphelins de père, à la proposition d'inscrire un « droit à l'avortement » dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, en passant par l'allongement des délais pour l'IVG, Emmanuel Macron n'a cessé de modifier la loi afin de déconstruire le droit naturel sur lequel repose la société. Et pour continuer en ce sens, voilà qu'il annonce l'euthanasie pour son prochain mandat, mais, trop hypocrite pour assumer ce choix transgressif, il se réfugie derrière une pseudo convention citoyenne, pourquoi pas orchestrée par McKinsey afin d'escamoter et d'orienter les débats, et l'avis d'un comité d'éthique, dont l'opinion est déjà programmée.

Fait que l'on n'a pas suffisamment souligné, non content d'entraîner la France dans cette grande déconstruction sociétale, il entend imposer ses choix à l'Union européenne par la contrainte juridique. En

effet, le traité de Lisbonne donne à la Charte des droits fondamentaux de l'UE la même force contraignante que les traités. Introduire « un droit à l'avortement » dans cette charte, revient à obliger les Etats-membres de l'Union à accepter l'avortement dans leur législation. Au besoin contre la volonté du peuple concerné, comme à Malte par exemple. Où à l'étendre lorsqu'il est limité à des circonstances graves comme en Pologne, car ce nouveau « droit fondamental » deviendrait opposable en justice, ce qui permettrait à la Commission de poursuivre un Etat membre pour manquement aux obligations découlant des traités ou encore de multiplier les actions d'associations militantes devant les tribunaux.

En fait, Emmanuel Macron est un militant de la déconstruction sociale pour conduire à une forme d'agrégat d'individus, qui ne méritera même plus le nom de société, dans lequel seul le fort, le productif, l'utile sur le plan économique sera considéré. Militantisme que ce déraciné mondialisé entend logiquement imposer sur le plan européen. Or la qualité d'une civilisation se reconnaît justement à l'attention qu'elle porte à l'humble et au faible.

En fin de compte, ce qui nous est proposé loin d'être un progrès est au contraire une régression à un état barbare et païen, où le fort à tous les droits sur le faible au nom d'une tyrannie du choix individuel. Un système dans lequel l'adulte bien portant et économiquement efficace impose sa volonté à celui qui le gêne, à celui qui ne peut se défendre ou à celui dont il a besoin. Décidément christianisme ne rime pas avec macronisme et aucun vote catholique ne devrait s'égarer sur le nom du Président sortant. »

Site source :

[le salon beige](#)